

PRESCRIPTIONS EDICTEES PAR LE PLU

1- LE ZONAGE

..... Limite de zone ou limite de secteur de zone

IIA	Désignation de zone
-----	---------------------

Aa Désignation de secteur de zone

2 - LES EMPLACEMENTS RESERVES

1 Numéro

 Voie publique, ouvrage public, projet d'intérêt général ou espaces verts à créer ou à élargir

3 - LES AUTRES PRESCRIPTIONS

 Recul des constructions par rapport à l'axe
de la voie

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Secteur soumis au risque d'inondation
(crue centennale)

 Orientation d'aménagement